Naviguer le système de justice en droit de la famille Ateliers pour les plaideurs sans avocat

## êtes-vous en instance de séparation ou de divorce?

Désirez-vous connaître vos droits par rapport à la garde, droits d'accès, pension alimentaire et autres informations relatives?

CONSIDÉREZ VOUS INSCRIRE À L'ATELIER SUIVANT:

SUJET DE L'ATELIER:

Séparation: considérations juridiques

ANIMATEUR: Michelle Bossé, avocate locale

DATE: mercredi, le 23 novembre, 2016 HEURE: 18h30 à 20h30

ENDROIT: CCNB, salle D280, 35, rue du 15-Août

Pour s'inscrire: Téléphonez au 1-888-236-2444 ou complétez le formulaire d'inscription sur le site Web droitdelafamillenb.ca (Préinscription est requise) SANS FRAIS



Naviguer le système de justice en droit de la famille est une initiative de :

L'aide financière pour ce projet provient de :



Service public d'éducation et d'information juridiques du Nouveau-Brunswick

Aider le public à connaître la loi

La Fondation pour l'avancement du droit au N.-B.

Ministère de la Justice du N.-B.

Ministère de la Justice du Canada

Pour plus de renseignements, contactez info@droitdelafamillenb.ca ou téléphonez au 1-888-236-2444

(SPEIJ-NB est un organisme de bienfaisance enregistré qui a pour mission d'informer le public au sujet du droit. SPEIJ-NB bénéficie de l'aide financière et matérielle du ministère de la Justice du Canada, de la Fondation pour l'avancement du droit au Nouveau-Brunswick et du Cabinet du procureur général du Nouveau-Brunswick.)